

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/349 DE LA COMMISSION**du 8 mars 2018****modifiant pour la deux cent quatre-vingt-deuxième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil du 27 mai 2002 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida ⁽¹⁾, et notamment son article 7, paragraphe 1, point a), et son article 7 bis, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 énumère les personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.
- (2) Le 6 mars 2018, le comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies a décidé d'ajouter trois mentions à la liste des personnes, groupes et entités auxquels le gel des fonds et des ressources économiques devrait s'appliquer. Il convient donc de modifier l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 en conséquence.
- (3) Pour que l'efficacité des mesures prévues dans le présent règlement soit garantie, celui-ci devrait entrer en vigueur immédiatement,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 8 mars 2018.

*Par la Commission,**au nom du président,**Chef du service des instruments de politique étrangère*

⁽¹⁾ JO L 139 du 29.5.2002, p. 9.

ANNEXE

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée comme suit:

1) Les mentions suivantes sont ajoutées sous la rubrique «Personnes physiques»:

- a) «Salim Mustafa Muhammad Al-Mansur [alias: a) Salim Mustafa Muhammad Mansur Al-Ifri; b) Saleem Al-Ifri; c) Salim Mansur Mustafa; d) Salim Mansur; e) Hajji Salim Al-Shaklar]. Date de naissance: a) 20.2.1962; b) 1959. Lieu de naissance: a) Bagdad, Iraq; b) Tel Afar, province de Ninive, Iraq. Nationalité: iraquienne. Numéro de passeport: A6489694 (passeport iraquien), délivré le 2.9.2013 (date d'expiration: 31.8.2021). Numéro d'identification nationale: a) 00813602 (carte d'identité nationale iraquienne, délivrée le 18.9.2011); b) 300397 (certificat iraquien de nationalité iraquienne, délivré le 25.6.2013). Adresse: a) 17 Tamozi, Mossoul, Iraq (ancienne adresse); b) Tel Afar – Al-Saad, Mossoul, Iraq (ancienne adresse). Autres informations: description physique: couleur des cheveux: noire; couleur des yeux: miel; taille: 170 cm; langue parlée: arabe. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 6.3.2018.»
- b) «Umar Mahmud Irhayyim Al-Kubaysi [alias: a) Umar Mahmud Rahim al-Kubaysi; b) Omar Mahmood Irhayyim Al-Fayyadh; c) Umar Mahmud Rahim; d) Umar Mahmud Rahim Al-Qubaysi; e) Umar Mahmud Al-Kubaysi Arhaym; f) Umar Mahmud Arhaym; g) Omar Mahmood Irhayyim; h) Omar Mahmood Irhayyim Al-Fayyadh Al-Kobaisi; i) Umar al-Kubaysi]. Date de naissance: a) 16.6.1967; b) 1.1.1967. Lieu de naissance: Al-Qaim, province d'Al-Anbar, Iraq. Nationalité: iraquienne. Numéro de passeport: A4059346 (passeport iraquien), délivré à Bagdad (Iraq) le 29.5.2013 (date d'expiration: 27.5.2021). Numéro d'identification nationale: a) 00405771 (carte d'identité nationale iraquienne, délivrée le 20 mai 2013, en Iraq); b) 540763 (certificat iraquien de nationalité iraquienne, délivré le 13.2.1984). Adresse: Al-Qaim, province d'Al-Anbar, Iraq. Autres informations: description physique: sexe: masculin; couleur des cheveux: noire; taille: 175 cm; langue parlée: arabe. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 6.3.2018.»

2) La mention suivante est ajoutée sous la rubrique «Personnes morales, groupes et entités»:

«Al-Kawthar Money Exchange [alias: a) Al Kawthar Co.; b) Al Kawthar Company; c) Al-Kawthar Hawala]. Adresse: Al-Qaim, province d'Al-Anbar, Iraq. Autres informations: activités de change; propriétaire: Umar Mahmud Irhayyim al-Kubaysi, depuis la mi-2016. Société créée en 2000, sous le numéro de licence 202, délivré le 17.5.2000 et retiré depuis. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 6.3.2018.»
